



MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

**POLITIQUE
RÉGIONALE
DES AÎNÉS**

2025-2030





TABLE DES MATIÈRES

04	Mot du préfet
05	Mot des élus responsables de la démarche
08	Mise en contexte
09	MRC sous la loupe
10	Une population en pleine transformation
11	Portrait des aînés
14	La démarche MADA
15	Définition des aînés
17	Nos valeurs
19	Enjeux et défis La démarche
24	Orientation 1
26	Orientation 2
28	Orientation 3
30	Orientation 4
32	Orientation 5
33	Les différentes étapes
33	Remerciements
35	Plan d'action triennal



MOT DU PRÉFET



Yves Boyer
YVES BOYER

Préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville
Maire de Saint-Patrice-de-Sherrington

C'est avec un grand enthousiasme que je soutiens la mise en œuvre de notre Politique régionale des aînés. Cette initiative est essentielle pour assurer un accompagnement de qualité et offrir un soutien accru à nos aînés, qui méritent toute notre attention et notre respect.

Je tiens à souligner l'engagement de chacune et chacun d'entre vous dans ce projet. Votre dévouement et votre collaboration constituent des atouts précieux pour faire progresser cette politique. Nous avons la capacité de transformer nos idées en actions concrètes et de bâtir un environnement où nos aînés se sentent pleinement valorisés et soutenus.

Poursuivons nos efforts et faisons entendre notre voix tout au long de ce processus.

“ Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour nos aînés. ”

MOT DES

ÉLUS RESPONSABLES DE LA POLITIQUE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que j'ai accepté le mandat d'élaborer une nouvelle édition de la Politique régionale des aînés pour la MRC des Jardins-de-Napierville.

Grâce au travail en profondeur de personnes dévouées, cette nouvelle mouture a pu voir le jour. Je tiens à souligner l'apport précieux et constructif du comité de pilotage, du comité stratégique ainsi que des citoyens et citoyennes qui ont participé aux différentes consultations.

Un grand merci également à la firme Zeste Conseils, qui nous a accompagnés dans notre réflexion et dans la définition des composantes de cette politique. Nous croyons sincèrement qu'elle reflète les idées et les aspirations que nous vous avons communiquées.

En mon nom et au nom de la MRC des Jardins-de-Napierville, je vous remercie chaleureusement. Ensemble, faisons en sorte que cette politique demeure bien vivante et qu'elle contribue à créer un environnement propice au bien-être et à l'épanouissement des aînés sur notre territoire.

L'élaboration d'une politique régionale des aînés revêt une importance particulière pour Sainte-Clotilde. Elle traduit notre volonté de reconnaître la place unique qu'occupent les personnes âgées dans notre communauté et d'agir concrètement pour soutenir leur bien-être.

Nos aînés sont porteurs d'histoire, de mémoire et de valeurs qui façonnent notre identité collective. Leur expérience et leur engagement enrichissent la vie de notre municipalité. Il est donc essentiel de planifier des actions qui favoriseront leur qualité de vie, leur inclusion et leur participation active à la collectivité.

Cette politique régionale constitue un outil de planification durable qui reflète notre engagement à bâtir un milieu de vie sécuritaire, accueillant et stimulant pour nos aînés, tout en renforçant les liens de solidarité entre les générations.



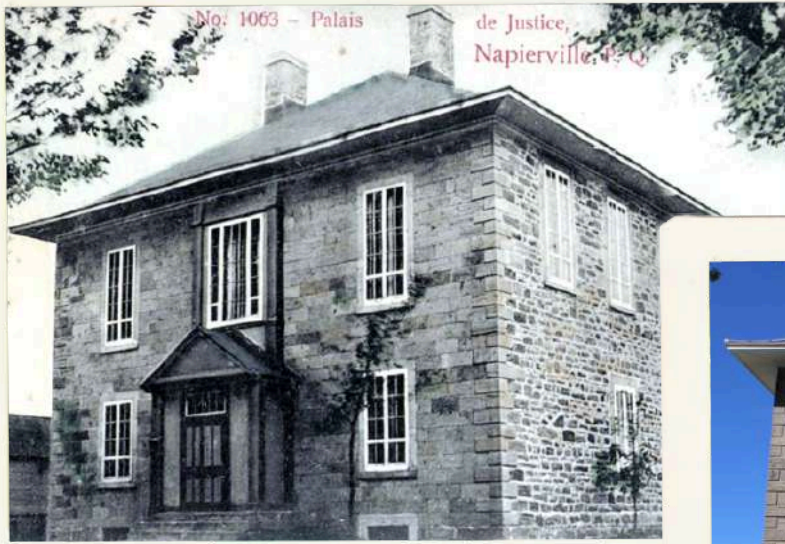
Chantale Pelletier

Mme Chantale Pelletier
Mairesse de Napierville

Guy-Julien Mayné

M. Guy-Julien Mayné
Maire de Saint-Clotilde





Palais de justice de Napierville, entre 1903 et 1914.



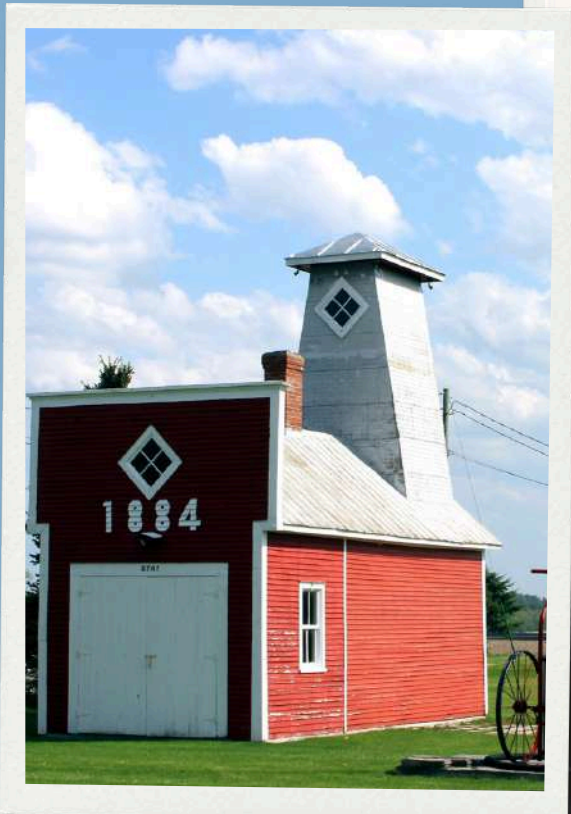
UNE MRC CHARGÉE D'HISTOIRE



Ancienne école de rang convertie en centre communautaire, 162, rang Bogton Saint-Bernard-de-Lacolle.

Construite vers 1856, convertie dans les années 1950 et restaurée en 2012.





Ancien poste d'incendie transformé en espace muséal 574, route 202 Est, Hemmingford Canton.

Construite en 1884, remaniée en 1930 et déménagée en 2010.

UNE MRC BÂTIE PAR NOS AÎNÉS



À gauche : 1488, rang Saint-Paul, Saint-Rémi. Cette croix présente un cœur rouge et une niche abritant une statue du Sacré-Cœur.

À droite : Calvaire du cordon, rang Sainte-Thérèse, Saint-Rémi. Croix de bois couleur jaune or, extrémités à décor fleurdelisé. Édicule de bois, ouvert sur une face, toit à 2 pans surmonté d'un coq et d'une croix de métal.

La MRC des Jardins-de-Napierville se distingue par son caractère rural et agricole, profondément enraciné dans son histoire et dans l'engagement de celles et ceux qui ont bâti ce territoire.

Parmi eux, les personnes âgées occupent une place centrale : par leur travail, leur implication et leur attachement au milieu, elles ont façonné l'identité des municipalités et contribué à la vitalité économique, sociale et culturelle de la région. Leur apport est inestimable et mérite aujourd'hui une reconnaissance concrète à travers des actions adaptées à leurs besoins actuels et futurs.

Au fil des années, la politique précédente a permis de poser des jalons importants. On pense notamment à la mise en place d'un événement de réseautage annuel favorisant les échanges et la solidarité, à la création du Carrefour 50 ans et +, à l'accentuation du développement du réseau cyclable, ainsi qu'au soutien accordé à plusieurs activités culturelles sur le territoire. Surtout, l'embauche d'une personne responsable du dossier au sein de la MRC a marqué une étape clé, assurant un suivi constant, une meilleure coordination et une valorisation accrue des initiatives destinées aux aînés.

À l'image de plusieurs territoires du Québec, la MRC connaît un vieillissement progressif de sa population. Cette réalité démographique représente à la fois un défi et une opportunité. Elle interpelle les municipalités, les partenaires du milieu et l'ensemble de la collectivité quant à la manière dont nous souhaitons accompagner le vieillissement de la population dans la dignité, l'inclusion et la bienveillance.

Les consultations et les constats faits sur le territoire révèlent des besoins bien présents : un meilleur accès aux services de proximité, notamment en santé, en alimentation et en logement ; le développement de moyens de transport collectif innovants pour briser l'isolement et favoriser la mobilité ; ainsi que la création d'espaces de vie communautaire dynamiques et accueillants, où les aînés peuvent s'engager, socialiser et continuer à contribuer activement à leur milieu. Dans un contexte rural où les distances et le manque de services peuvent accentuer la vulnérabilité, il est essentiel de miser sur la force des liens sociaux, sur la solidarité intergénérationnelle et sur l'adaptation de notre environnement aux réalités changeantes du vieillissement.

MISE EN CONTEXTE

Cette politique se veut également un outil de mobilisation, de concertation et de planification, permettant d'orienter les actions des municipalités et des partenaires autour d'objectifs communs : améliorer la qualité de vie des aînés, favoriser leur participation sociale, et bâtir ensemble un milieu de vie à l'image des valeurs d'entraide, de respect et de dignité qui caractérisent notre territoire.

LA MRC SOUS LA LOUPE

Située au sud-ouest de la Montérégie, en bordure de la frontière américaine, la MRC des Jardins-de-Napierville est un territoire à la fois riche de son histoire et de son terroir. Constituée de onze municipalités, elle s'étend sur un paysage agricole fertile qui façonne son identité depuis les débuts de la colonisation. Proche des pôles urbains de Montréal et de Saint-Jean-sur-Richelieu, la MRC bénéficie d'une localisation stratégique, tout en conservant un caractère rural affirmé. Ce contraste entre vitalité économique, patrimoine agricole et milieu de vie paisible en fait une région unique, attirant de plus en plus de résidents.



UNE POPULATION EN PLEINE TRANSFORMATION

Au cours des dernières années, la MRC des Jardins-de-Napierville a connu une croissance démographique soutenue. En 2022, elle comptait 32 676 habitants et, selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, sa population devrait augmenter de plus de 73 % d'ici 2041, un rythme nettement supérieur à celui observé en Montérégie et au Québec. Cette évolution annonce des transformations importantes dans la composition de la population et dans les besoins à venir, notamment pour les aînés.

	POPULATION EN 2022	TAUX ACCROISSEMENT PRÉVU D'ICI 2041
HEMMINGFORD VILLAGE	860 H.	-5,1 %
HEMMINGFORD CANTON	2 168 H.	5,7 %
NAPIERVILLE	4 174 H.	17,4 %
SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE	1 682 H.	7,0 %
SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE	2 084 H.	13,5 %
SAINT-ÉDOUARD	1 393 H.	3,1 %
SAINT-JACQUES-LE-MINEUR	2 212 H.	26,7 %
SAINT-MICHEL	3 369 H.	31,1 %
SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON	2 413 H.	27 %
SAINT-RÉMI	9 202 H.	22,5 %
SAINTE-CLOTILDE	2 819 H.	57,5 %
MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE	32 676 H.	73,3 %

Poirier, M.-A. (2024). *Profil de la population et des familles de la MRC des Jardins-de-Napierville. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance.*

PORTRAIT DES AÎNÉS

Démographie

Avec un taux d'accroissement de 52,7 % des personnes âgées de 65 ans et plus d'ici 2041, la MRC connaîtra une hausse des aînés bien supérieure à la Montérégie (42,7 %) et à la province du Québec (36,7 %).

Présentement, les populations de Hemmingford (Village et Canton) sont les plus âgées de la MRC (23 % de 65 ans et +) alors qu'à Saint-Jacques-le-Mineur, les 65 ans et + représentent seulement 13 % de la population.



2 865 HOMMES
2 856 FEMMES



RÉPARTITION DES PERSONNES DE
65 ANS ET + DANS LA MRC EN 2022

Économie

26 600 \$

Revenu médian après impôt des 65 et +

Un revenu inférieur à celui de la Montérégie (29 400 \$) et du Québec (28 200 \$).



13,8 %

Des 65 ans et + occupent un emploi

ce taux est supérieur à celui des aînés de la Montérégie (12 %) et du Québec (11,4 %).

2,5 %

Proportion des 65 ans et + en situation de pauvreté

3,1 % en Montérégie.

Habitation

Dans la MRC des Jardins-de-Napierville, on retrouve quelques résidences privées pour aînés. On retrouve également le CHSLD Pierre-Rémi-Narbonne à Saint-Rémi. L'offre actuelle est toutefois insuffisante. Les personnes en perte d'autonomie doivent majoritairement quitter la région pour y trouver des soins.



87 %

des 75 et + vivent dans un logement privé
10,3 % vivent dans un établissement de santé.

32,4 %

vivent seul.e.s

Éducation

Des aînés sans diplôme font face à des défis en littératie, en accès à l'information et en autonomie, ce qui peut nuire à leur santé, à leur inclusion sociale et à leur sécurité financière. Cette réalité accentue les risques d'isolement et d'inégalités.



43 %

des 65 ans et + n'ont aucun diplôme ou certificat

29 %

des 65 ans et + ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

En résumé

La MRC des Jardins-de-Napierville affiche une proportion supérieure d'aînés sans grade, diplôme ou certificat et avec un revenu médian inférieur ce qui révèle une plus grande vulnérabilité socioéconomique de cette population. D'où l'importance de développer des services accessibles, de renforcer l'accompagnement des aînés et de favoriser leur inclusion sociale, afin de répondre à leurs besoins et de réduire les inégalités.

Statistiques provenant du Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC des Jardins-de-Napierville, Direction de santé publique de la Montérégie, décembre 2023.



LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Une démarche MADA est un processus structuré mené par une MRC visant à adapter ses politiques, services et environnements aux besoins des personnes âgées, afin de favoriser leur bien-être, leur autonomie et leur inclusion.

NEUF GRANDS AXES D'INTERVENTION

1 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Favoriser des milieux de vie qui permettent à tous les aînés, peu importe leur condition physique ou cognitive, de circuler librement, de participer à la vie sociale et de demeurer actifs en toute sécurité.

2 HABITAT ET MILIEU DE VIE

Promouvoir un aménagement du territoire et une offre résidentielle qui permettent aux personnes âgées de rester dans leur communauté le plus longtemps possible.

3 TRANSPORT ET MOBILITÉ

La capacité des aînés à se déplacer de façon autonome, sécuritaire, accessible et abordable, que ce soit à pied, en transport collectif ou avec des services adaptés.

4 PARTICIPATION SOCIALE

Ensemble des activités et des rôles qui permettent aux aînés de rester actifs, engagés et valorisés au sein de leur communauté.

5 LOISIRS

Garantir aux aînés un accès équitable, adapté et valorisant à une diversité d'activités récréatives, sportives, culturelles et éducatives.

6 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Faire en sorte que les aînés soient reconnus, valorisés et pleinement intégrés dans la vie collective, sans discrimination liée à l'âge.

7 COMMUNICATIONS ET INFORMATION

Assurer que les aînés aient accès à une information claire, pertinente, accessible et diffusée par des moyens adaptés à leurs réalités.

8 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Accès équitable, rapide et adapté aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes âgées, afin de soutenir leur bien-être, leur autonomie et leur maintien à domicile.

9 SÉCURITÉ

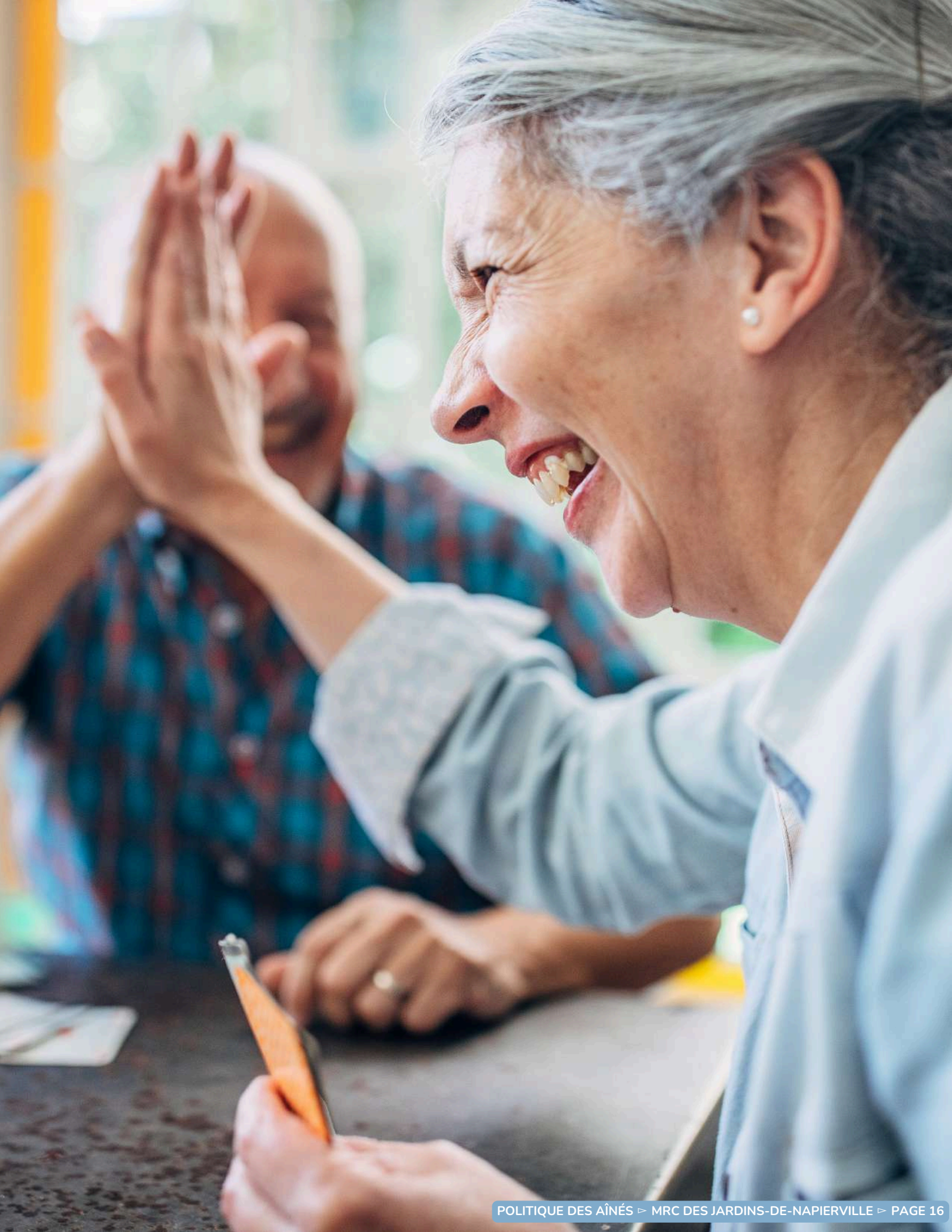
Offrir aux aînés un environnement physique, psychologique et social sûr, qui leur permet de vivre et de se déplacer en toute confiance.



DÉFINITION DES AÎNÉS

Pour nous, les aîné.e.s incarnent une diversité de parcours et de réalités. Forts d'un vécu précieux, ce sont des acteurs incontournables, qui contribuent au mieux-être collectif en partageant leurs expériences et en nourrissant un tissu social essentiel.

Leur bonheur, leur inclusion et la reconnaissance de leurs besoins liés au vieillissement sont au cœur de notre vision d'une communauté solidaire et fière.



INCLUSION

L'inclusion, c'est garantir à chacun le droit d'être entendu, de participer aux décisions et de s'impliquer activement dans la vie de la communauté.

QUALITÉ DE VIE

La qualité de vie repose sur le bien-être, la sécurité, le sentiment d'utilité et d'appartenance. Elle se cultive dans un environnement sain, avec des liens sociaux, des services accessibles et des conditions respectueuses du rythme et de l'autonomie de chacun.

NOS VALEURS

AUTONOMIE

L'autonomie, c'est la capacité de chaque personne à faire ses propres choix, à décider pour elle-même et à mener une vie conforme à ses valeurs.

RESPECT

Le respect, c'est la reconnaissance de la valeur, du parcours et des choix de chaque personne. C'est porter attention à ses besoins, écouter sans juger, et agir avec bienveillance.



ENJEUX ET DÉFIS

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Absence de transport en commun;
- Infrastructures manquantes ou inadéquates pour les déplacements actifs (trottoirs, éclairage, pistes cyclables, etc).

HABITATION

- Déficit d'habitation abordable;
- Peu d'offres d'habitation pour aînés sur le territoire entraînant un déracinement.

INFRASTRUCTURES ET SERVICES

- Manque de mobilier urbain et d'activités destinées aux aînés dans les parcs et espaces verts;
- Peu de services de proximité dans certaines municipalités (épicerie, pharmacie, médecin, soutien à domicile, etc).

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

- Diminution du nombre de bénévoles;
- Offre d'activités destinées aux aînés parfois peu diversifiée ou non adaptée.





CINQ GRANDES ORIENTATIONS STRUCTURANTES



ORIENTATION 1

Des milieux de vie diversifiés, accessibles et adaptés aux aînés

ORIENTATION 2

Une mobilité durable et sécuritaire pour favoriser l'autonomie des aînés

ORIENTATION 3

Une vie communautaire vivante et inclusive, portée par les loisirs, la culture et la participation sociale

ORIENTATION 4

Un accès renforcé aux services de santé, d'aide et de maintien à domicile

ORIENTATION 5

Des milieux de vie sûrs, protecteurs et bienveillants pour les aînés



ORIENTATION 1

Des milieux de vie diversifiés, accessibles et adaptés aux aînés

Avec le vieillissement de la population, il devient essentiel de repenser les milieux de vie pour qu'ils répondent aux réalités, aux besoins et aux aspirations des aînés. Qu'il s'agisse d'habitation, de mobilité, de sécurité ou d'accessibilité aux services, ces milieux doivent favoriser l'autonomie, la dignité et le bien-être des personnes âgées. Demeurer actif et vivre pleinement au sein de sa communauté, voilà la visée des objectifs suivants :

OBJECTIF 1

Documenter les besoins actuels et futurs en habitation pour les aînés.

OBJECTIF 2

Favoriser les logements accessoires, bigénérationnels et coopératifs.

OBJECTIF 3

Développer des services de proximité innovants.



ORIENTATION 2

Une mobilité durable et sécuritaire pour favoriser l'autonomie des aînés

La capacité de se déplacer librement et en toute sécurité est un facteur clé de l'autonomie et de la qualité de vie des aînés. Dans un territoire rural comme celui de la MRC des Jardins-de-Napierville, il est essentiel de développer des solutions de transport souples, accessibles et adaptées aux réalités du vieillissement. Cette orientation vise à favoriser une mobilité inclusive, qui soutient la participation sociale, l'accès aux services de proximité et le maintien à domicile le plus longtemps possible.

OBJECTIF 4

Développer l'interconnexion des infrastructures cyclables et piétonnes.

OBJECTIF 5

Identifier et sécuriser les zones à risque.

OBJECTIF 6

Soutenir des solutions de transport local et communautaire variées.



ORIENTATION 3

Une vie communautaire vivante et inclusive, portée par les loisirs, la culture et la participation sociale

La participation à la vie communautaire joue un rôle essentiel dans le bien-être, le sentiment d'appartenance et la prévention de l'isolement chez les aînés. La MRC souhaite offrir des espaces de rencontre, d'épanouissement et de solidarité aux aînés de la région notamment en appuyant les initiatives suivantes :

OBJECTIF 7

Évaluer le potentiel de mutualisation des ressources culturelles et de loisirs entre municipalités.

OBJECTIF 8

Promouvoir l'offre d'activités sur tout le territoire.

OBJECTIF 9

Promouvoir et soutenir le bénévolat, notamment chez les jeunes retraités.

OBJECTIF 10

Renforcer les activités intergénérationnelles et les espaces d'échanges.



ORIENTATION 4

Un accès renforcé aux services de santé, d'aide et de maintien à domicile

Le maintien à domicile est un souhait partagé par une grande majorité d'aînés, mais il nécessite un accès équitable à des services de santé et de soutien de proximité. Dans un contexte rural, les défis sont multiples : éloignement, rareté des ressources et complexité des parcours. Cette orientation vise à renforcer l'accessibilité, la coordination et la continuité des services des personnes âgées dans leur milieu de vie par l'appui aux objectifs suivants :

OBJECTIF 11

Accroître la visibilité des ressources existantes.

OBJECTIF 12

Développer des partenariats avec le milieu pour soutenir l'aide à domicile.

OBJECTIF 13

Promouvoir des actions de prévention en santé physique et sociale.



ORIENTATION 5

Des milieux de vie sûrs, protecteurs et bienveillants pour les aînés

Se sentir en sécurité, respecté et entouré est fondamental pour vieillir avec dignité. Les milieux de vie doivent offrir des conditions favorables à la protection des aînés, tant sur le plan physique que psychologique et social. Cette orientation vise à créer des environnements bienveillants, où les aînés peuvent évoluer dans la confiance, préserver leur autonomie et maintenir des relations humaines significatives grâce aux objectifs suivants :

OBJECTIF 14

Renforcer les initiatives communautaires de prévention.

OBJECTIF 15

Soutenir la mise en place d'initiatives permettant de rejoindre les aînés vulnérables et de mieux connaître leurs besoins.

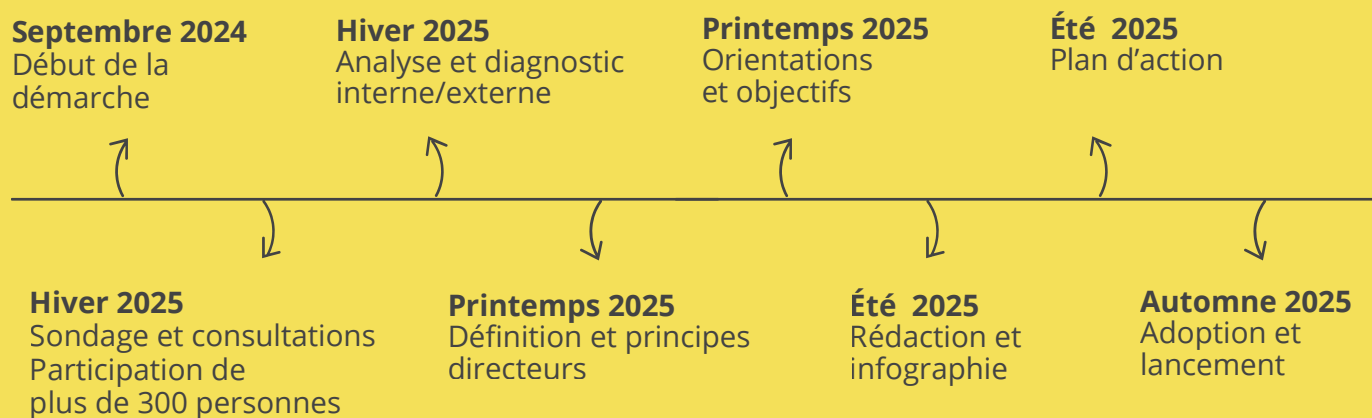
OBJECTIF 16

Multiplier les occasions d'interaction sociale pour contrer l'isolement.

OBJECTIF 17

Soutenir les réseaux de premiers répondants et de proximité.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES




REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette démarche : les membres du comité de pilotage, les citoyen.ne.s, les partenaires du milieu, les élu.e.s ainsi que les employé.e.s municipaux. Leur engagement, leurs idées et leur connaissance du territoire ont été essentiels pour tracer des orientations ancrées dans les réalités et les aspirations de notre communauté.

Un remerciement tout particulier aux membres du comité de pilotage :

- **Chantal Pelletier**, mairesse de Napierville
- **Guy-Julien Mayné**, maire de Sainte-Clotilde
- **Macky Diarra**, agent de développement social, MRC des Jardins-de-Napierville
- **Sylvain Roy**, Service d'action bénévole « Au cœur du Jardin »
- **Nathalie Charbonneau**, Sourire sans fin
- **Claire-Marie Corriveau et Mélanie Courchesne**, CISSS-MO
- **Denis Guérin et Geneviève Boisvert**, Espace Muni
- **Valérie Vivier, Vincianne Falkner et Lydia Pache-Hébert**, Zeste Conseils



**PLAN D'ACTION
TRIENNAL
2025-2028**

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2025-2028

ORIENTATION 1

DES MILIEUX DE VIE DIVERSIFIÉS, ACCESSIBLES ET ADAPTÉS AUX AÎNÉS

OBJECTIFS	MOYENS	RÔLE MRC	ÉCHÉANCIER			
			Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
1. Documenter les besoins actuels et futurs en habitation pour les aînés.	1.1 Soutenir les instances existantes en matière de logement / désigner un élu responsable.	SOUTIEN	X			
	1.2 Dresser un portrait de l'offre et des besoins en logements abordables pour les aînés.	PORTEUR	X			
	1.3 Contribuer au développement d'une offre de logements destinée aux aînés (coopératives, RPA, etc.).	FACILITEUR		X		
2- Favoriser les logements accessoires, bigénérationnels et coopératifs.	2.1 Encourager les municipalités à revoir leur réglementation pour permettre les logements accessoires.	FACILITEUR	X			
	2.2 Diffuser des exemples de projets réussis (coopératives d'habitation, maisons intergénérationnelles).	FACILITEUR	X			
3- Diffuser des exemples de projets réussis (coopératives d'habitation, maisons intergénérationnelles).	3.1 Encourager la mutualisation des ressources (locaux partagés, véhicules communs, personnel itinérant).	FACILITEUR	X			
	3.2 Soutenir l'implantation de coopératives de services de proximité (épiceries, transport, garde, etc.).	SOUTIEN	X			
	3.3 Favoriser la cocréation de services avec les citoyens (groupes de partage, cuisines collectives, covoiturage, etc.).	PORTEUR	X			

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2025-2028

ORIENTATION 2

UNE MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURITAIRE POUR FAVORISER L'AUTONOMIE DES AÎNÉS

OBJECTIFS	MOYENS	RÔLE MRC	ÉCHÉANCIER			
			Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
4-Développer l'interconnexion des infrastructures cyclables et piétonnes.	4.1 Réaliser un diagnostic régional des infrastructures existantes.	PORTEUR	X			
	4.2 Élaborer un plan directeur des déplacements actifs et collectifs.	PORTEUR		X		
5- Identifier et sécuriser les zones à risque.	5.1 Mener un diagnostic territorial de la sécurité routière.	PORTEUR	X			
	5.2 Sécuriser les zones à risque (croisements, trottoirs, arrêts d'autobus, etc.).	PORTEUR		X		X
6-Soutenir des solutions de transport local et communautaire variées.	6.1 Documenter les solutions existantes de transport adapté et collectif.	PORTEUR		X		
	6.2 Soutenir des initiatives de covoiturage et de transport solidaire.	SOUTIEN		X		X
	6.3 Appuyer les OBNL ou initiatives de transport collectif en milieu rural.	SOUTIEN				X

PLAN D'ACTION QUINQUENNAL 2025-2028

ORIENTATION 3

UNE VIE COMMUNAUTAIRE VIVANTE ET INCLUSIVE, PORTÉE PAR
LES LOISIRS, LA CULTURE ET LA PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS	MOYENS	RÔLE MRC	ÉCHÉANCIER			
			Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
7-Évaluer le potentiel de mutualisation des ressources culturelles et de loisirs entre municipalités.	7.1 Identifier des pistes de collaboration (concertation intermunicipale, partage d'animateurs, événements tournants, coordination de calendriers, projets pilotes).	PORTEUR	X			
8- Promouvoir l'offre d'activités sur tout le territoire.	8.1 Favoriser le rayonnement de l'offre d'activités des municipalités en relayant l'information.	FACILITATEUR				X
	8.2 Soutenir l'organisation d'activités tournantes (tournois, expositions, conférences, etc.).	SOUTIEN		X		
9- Promouvoir et soutenir le bénévolat, notamment chez les jeunes retraités.	9.1 Soutenir les partenaires qui mettent en valeur le rôle des bénévoles et les retombées de leur engagement.	SOUTIEN		X		
	9.2 Appuyer le Service d'action bénévole dans la mise en place d'activités de recrutement suite aux constats du portrait sur le bénévolat.	SOUTIEN	X			
10- Renforcer les activités intergénérationnelles et les espaces d'échanges.	10.1 Encourager l'aménagement d'espaces conviviaux propices aux échanges.	FACILITATEUR		X		X
	10.2 Répertorier et rendre accessibles des exemples d'activités intergénérationnelles.	PORTEUR		X		
	10.3 Allouer des fonds via des appels à projets encourageant les activités intergénérationnelles.	SOUTIEN			X	X

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2025-2028

ORIENTATION 4

UN ACCÈS RENFORCÉ AUX SERVICES DE SANTÉ, D'AIDE ET DE MAINTIEN À DOMICILE

OBJECTIFS	MOYENS	RÔLE MRC	ÉCHÉANCIER			
			Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
11-Accroître la visibilité des ressources existantes.	11.1 Faire la promotion du 211.	FACILITATEUR				X
	11.2 Distribuer l'information dans les lieux fréquentés.	FACILITATEUR				X
12-Développer des partenariats avec le milieu pour l'aide à domicile.	12.1 Identifier les besoins non comblés et les ressources disponibles ou sous-utilisées.	PORTEUR	X			
	12.2 Encourager la mutualisation de services entre municipalités ou organismes.	FACILITATEUR		X		
	12.3 Soutenir des projets pilotes ou des services existants.	SOUTIEN		X		
13- Promouvoir des actions de prévention en santé.	13.1 Soutenir la mise en place de conférences, ateliers ou kiosques sur la santé physique et sociale.	SOUTIEN			X	
	13.2 Favoriser les activités collectives qui brisent l'isolement.	FACILITATEUR				X

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2025-2028

ORIENTATION 5

DES MILIEUX DE VIE SÛRS, PROTECTEURS ET BIENVEILLANTS POUR LES AÎNÉS

OBJECTIFS	MOYENS	RÔLE MRC	ÉCHÉANCIER			
			Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
14-Renforcer les initiatives communautaires de prévention.	14.1 Soutenir ou promouvoir les campagnes existantes de prévention.	SOUTIEN				X
	14.2 Participer aux rencontres / projets de liaison entre pompiers, policiers, intervenants municipaux et communautaires.	SOUTIEN				X
15-Rejoindre les aînés vulnérables et mieux connaître leurs besoins.	15.1 Soutenir des projets communautaires (porte-à-porte bienveillant, appels de courtoisie).	SOUTIEN		X		
	15.2 Collaborer avec bénévoles, pompiers, premiers répondants, chauffeurs de transport adapté pour identifier les aînés isolés.	SOUTIEN				X
	15.3 Soutenir des projets de maillage communautaire.	SOUTIEN		X		
16-Multiplier les occasions d'interaction sociale.	16.1 Appuyer des cafés-rencontres, repas communautaires, clubs de marche, ateliers créatifs.	SOUTIEN		X		
	16.2 Créer des occasions de rencontre entre jeunes et aînés (lecture, cuisine, jardinage, contes, balados).	FACILITATEUR				X
17- Soutenir les réseaux de premiers répondants et de proximité.	17.1 Collaborer avec les services d'incendie/sécurité publique pour intégrer les premiers répondants dans une démarche territoriale.	SOUTIEN				X
	17.2 Valoriser leur rôle dans les communications régionales (campagnes, reconnaissance).	FACILITATEUR				X

Une initiative de :



Appuyée par :



En partenariat avec :



Municipalité
amie des aînés

Québec 